



LE PRESIDENT, BON PÈRE DE FAMILLE ??

Je voudrais bien mais j'peux point !!!!

Budget primitif du Département : des arbitrages qui interrogent !!!

Suite à la publication du budget primitif 2024, la CGT se questionne sur certaines pratiques et dépenses. Le souci constant de maîtrise des dépenses de fonctionnement est-il vraiment d'actualité pour tous ?

La collectivité demande, encore et toujours, des efforts aux agents.

Le président dit dans la presse qu'il voudrait bien remettre le groupe renfort mais qu'il ne peut pas le financer dans le contexte actuel. Le Département se donne surtout de bonnes excuses pour ne pas le faire...

Allez voir sur Intranet le budget primitif 2024 :

https://intrarhone.rhone.fr/jcms/prerx_18708/fr/rapport-bp-2024-budget-principal

- **Dépenses Communication de 895 mille € (K€)** qui interpelle ! **Que dire d'un tel montant ?**
- **Coûts de Protocole de 383 K€** qui correspond à tous les achats d'alimentations – boissons – vaisselle et fournitures et également les frais de représentations protocolaires, les dotations du Président.
- **Statut de l'élu : 1,314 million € (M€). Des efforts pour tous ?** Ces crédits correspondent aux indemnités versées aux élus, aux cotisations de retraite, aux frais de déplacement et de formation des élus. **13 K€** de subventions à l'association UNAMECOGER sont également prévus afin que cette dernière puisse verser des rentes trimestrielles à certains anciens élus.

Des mesures restrictives pour certains mais pas pour tous :

À quand la visibilité et l'accès de l'ensemble du parc automobile à tout le personnel ?

Pourquoi avoir à la fois des chauffeurs et des voitures de fonction pour certains ?

Quel exemple donné au personnel ? Quel sens moral ? La Direction doit donner l'exemple.

Une action est prévue pour les « 10 ans du Nouveau Rhône » : Le 1^{er} janvier 2025, la collectivité fêtera cet anniversaire avec des actions de communication envisagées (ouvrage, film, bande dessinée, exposition sur grilles ...).

La CGT attend toujours le reliquat concernant l'argent du CASC : on espère qu'il ne servira pas à cela...

Notre organisation syndicale demande que la Direction soit transparente sur le sujet.

CGT du Département du Rhône

Local : 142 avenue de Saxe, 69003 LYON

Adresse postale : 29, 31 cours de la liberté 69483 LYON CEDEX 03

04 72 61 25 00 - syndicat.cgt@rhone.fr

Des dépenses franchement inutiles comme l'édition et la distribution de revues, en version papier.

Chaque agent du Département reçoit le magazine des Rhodaniens (imprimé par la Reprographie) ainsi que le RECAP Intra Rhône (imprimé par une société extérieure). La Distribution de plus de 1600 enveloppes nominatives et un affranchissement de 347 enveloppes pour les agents des collègues et les assistants familiaux (**Coût estimé de l'affranchissement 347 X 4 € = 1 388 €**).

Comment expliquer cette dépense sachant que les documents vont, pour la plupart, partir à la poubelle alors qu'ils sont disponibles sur Intra Rhône ?

Sans parler de l'impact écologique désastreux.

Paradoxe, une fois de plus criant, avec le discours de sobriété écologique et financier.

La collectivité est-elle consciente de la chance d'avoir des agents volontaires, responsables, motivés et qui pensent aux usagers et au rendu du service public mais comment continuer sur cette dynamique sans reconnaissance de leurs compétences, la dégradation des conditions de travail, un manque d'effectif, de plus en plus de petits chefs, de moins en moins d'agents de terrain, une charge de travail qui ne cesse d'augmenter ?

Pour le personnel gestionnaire, on assiste à une classification des missions d'expertise ou d'exécutants qui interrogent ? Les postes de gestionnaires Handicap seraient qualifiés en catégorie B et ceux en Autonomie en catégorie C !!!.

Une future classification des postes des Assistantes Médico-Social en catégorie B sauf pour 4 postes !?

Comment diviser le personnel pour mieux régner sur des critères discutables...

La maîtrise des dépenses de fonctionnement passe aussi dans la nécessité de changement de culture et de pratiques pour tous ...

Prétexter un manque de moyens pour ne pas remettre en place un groupe de renfort ? La direction doit faire preuve de pragmatisme et de responsabilité en avançant sur le sujet. C'est encore possible pour sortir d'une situation dégradée pour le personnel !!

Une bonne gestion doit permettre à chacun de travailler dans de bonnes conditions. Cela veut dire la prise en compte du temps de déplacement comme du travail et la réduction des cercles d'interventions.

**STOP à la dégradation des conditions de travail.
Il faut renouer avec la finalité d'un service public de qualité.**